

Le développement de la fabrication des faux en France de 1786 à 1827 et ses conséquences sur la pratique des moissons

In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 10e année, N. 3, 1955. pp. 341-358.

Citer ce document / Cite this document :

Tresse René. Le développement de la fabrication des faux en France de 1786 à 1827 et ses conséquences sur la pratique des moissons. In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 10e année, N. 3, 1955. pp. 341-358.

doi : 10.3406/ahess.1955.2455

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1955_num_10_3_2455

Contribution à l'histoire d'une technique agricole*

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FABRICATION DES FAUX EN FRANCE DE 1785 A 1827

ET SES CONSÉQUENCES SUR LA PRATIQUE DES MOISSONS

L'outillage agricole français est demeuré médiocre durant tout le xviii^e siècle et le début du xix^e, c'est un fait acquis. La France est, notamment, importatrice de faux de qualité jusqu'à la chute de Napoléon I^{er}. Néanmoins, poussée par un nationalisme économique éveillé dès 1785 et que l'on voit s'exalter durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, elle met trente ans à « s'affranchir d'un tribut annuel qu'elle payait à l'étranger ». Il y a là matière à étude sur un point particulier, mais précis, de l'évolution de l'outillage agricole.

Le problème n'intéresse pas dès l'abord les sociétés d'agriculture et leurs adhérents. Certes, l'activité des agronomes fut grande dans la seconde moitié du xviii^e siècle ; « la léthargie de l'agriculture cessa vers le milieu du siècle dernier », déclare un informateur en 1812. Une fièvre d'agriculture s'empare des esprits éclairés, dont Bernard Quesnay est le porte-parole.

* [L'érudit article de notre collaborateur doit provoquer quelques échos, tant il soulève de questions à résoudre. Et, tout d'abord, la liaison — si liaisons il y a — entre la révolution agricole et la révolution industrielle, mais mieux vaudrait écrire sans doute évolution des techniques. — Rapports ensuite de l'outillage agricole et de la technique industrielle, sur quoi R. Tresse met particulièrement, et justement, l'accent ; notre collègue Jean Meuvret y insiste de son côté dans un rapport pour le Congrès international des Sciences historiques à Rome (*Relazioni*, t. IV, p. 159-161) ; lui aussi souligne, d'après O. Festy, la pénurie de faux à l'époque révolutionnaire.

R. Tresse reprend également l'argumentation des contemporains pour et contre fauche et faucillage ; il a bien raison, et de ne pas sous-estimer les mentalités rurales, et de ne pas surestimer non plus les propagandes officielles et les théories des « agronomes ».

Qu'il nous soit permis enfin de suggérer une double hypothèse de recherches. Si la fabrication des faux s'intensifie sous la Restauration, c'est aussi sans doute parce qu'après 1815 nombre d'industries d'armements, privées de commandes gouvernementales, orientèrent alors leurs fabrications vers la quincaillerie, et spécialement vers les outillages aratoires. Il s'est agi d'une véritable *reconversion*, dont on pourrait citer maints exemples.

D'autre part, l'extension des prairies de fauche (à préciser certes, selon les régions) pourrait ne pas être étrangère à l'accroissement de la demande et de la production des faux ; cette question des débouchés pour une industrie naissante (ou « reconvertie ») doit être prise en considération. Mais les progrès de la métallurgie demeurent sans doute primordiaux ; des faux, des outils d'acier fondu — « comme le font les Anglais » — constituaient encore en 1826-1827 une grande nouveauté par rapport à l'acier naturel, voire à l'acier de cémentation.

Nous nous proposons d'ailleurs de revenir sur la « reconversion » en question dans une communication au prochain colloque international de Nancy : « Le fer à travers les âges ». — PAUL LEUILLIOT.]

L'influence des Physiocrates survit dans l'esprit des Conventionnels, en ce qui concerne tout au moins la sollicitude que l'on doit à l'agriculture. L'abbé Grégoire, pour ne citer qu'un nom, est l'un des plus constants soutiens de leur action parlementaire.

L'agriculteur insoucieux des faux n'obéit pas en cela à l'impulsion d'initié qu'il voue au maître de forges ; durant des siècles, ce dernier a bénéficié de privilèges illimités dans la prospection des ferrières et la dévastation des forêts. L'agronomie, domaine immense où tout est à entreprendre, suffit aux agronomes du XVIII^e siècle. Lorsqu'ils se préoccupent d'outillage agricole, ils pensent au perfectionnement de la charrue. Ainsi procèdent successivement la Société royale d'Agriculture de 1761 à 1793, puis la Société d'Agriculture de la Seine en 1798 et 1814. De 1798 à 1815, elle met encore au concours les appareils hydrauliques destinés aux irrigations et le van mécanique. Il ne s'agit pas ici d'une négligence, mais d'une spécialisation nécessaire.

L'amélioration de la qualité des faux relève d'abord des lents progrès de l'industrie sidérurgique, notamment de la fabrication de l'acier fondu au creuset entre 1788 et 1809. Le progrès dépend encore de l'instruction d'une main-d'œuvre exercée dans des ateliers de fabrication, minutieusement organisés. Ces problèmes industriels furent résolus en prenant exemple sur l'étranger, la Prusse rhénane et l'Autriche, bénéficiant d'une tradition métallurgique supérieure à la nôtre.

Il s'agit d'étudier ce que, dans le langage du temps, l'on appelle « la naturalisation » de l'industrie des faux, au cours de la trentaine d'années qui suit la chute de l'Ancien Régime ; ou, pour employer un langage plus attaché à l'évolution des techniques, le passage de l'empirisme hasardeux des maîtres de forges à l'application raisonnée de la chimie du fer et de l'acier, rendue possible à la suite des travaux de Lavoisier sur l'oxydation. Après 1815, le coke substitué peu à peu au charbon de bois, la machine à vapeur actionnant les soufflets (à la place de la roue hydraulique) procurèrent à la métallurgie des moyens qui permettront de rapides progrès. La fabrication des faux est ainsi liée à la stagnation des techniques rurales comme à l'évolution de la sidérurgie française, de 1785 à 1827. C'est donc auprès des métallurgistes et des mécaniciens préoccupés des applications pratiques des sciences que nous trouverons la solution du problème, bien avant qu'il y ait des réactions visibles sur l'agriculture.

* * *

Plusieurs qualités font une bonne faux : légèreté, souplesse, tranchant, durée, autant d'exigences contradictoires réalisables avec des fers et des aciers excellents. La réussite dépend, au départ, de l'habileté des soudeurs pour obtenir ce que l'on appelle l'« étoffe », soumise à un affinage précis ; la trempe en est plus douce que celle pratiquée dans la taillanderie habituelle des scies, des haches ou des cognées. A cette fabrication les Français s'initieront progressivement. Cet acier doux, destiné à être battu, ayant

la propriété de pouvoir être soudé au fer, est encore connu sous le nom d'acier soudable.

A la fin du XVIII^e siècle en effet, l'on distingue, sommairement, trois qualités principales d'acier : l'acier naturel (ou de bas foyer), provenant directement d'un minerai où la décarburation n'a pas été poussée et destiné à la taillanderie courante, un acier dur, l'acier de cémentation, obtenu par la carburation du fer et propre à la fabrication des limes, et l'acier fondu au creuset réservé aux armes, à la coutellerie, aux faux et faucilles. (Il y avait aussi l'acier puddlé.) Depuis 1750, les Anglais sont les maîtres de l'acier fondu dont le secret est bien gardé ; ils exploitent les excellentes mines de fer de la Suède, en transforment le meilleur en acier et vendent le rebut au commerce. Seul l'acier des provinces autrichiennes de Styrie et Carniole, celui du pays de Berg (l'actuelle région de la Ruhr) égalent en qualité celui des Anglais. Sous la Monarchie et la Révolution l'on fera constamment référence aux fers suédois, aux aciers allemands ou autrichiens. Les maigres connaissances des Français en matière de fabrication de l'acier à la fin du XVIII^e siècle nous sont révélées par la lecture de l'*Encyclopédie méthodique* de Roland de la Platière (1783)¹. « L'acier est un fer perfectionné » ; sa description occupe une faible partie de l'important article consacré à « l'art du fer ». Les travaux de Lavoisier, Monge, Réaumur, Vandermonde en 1785, les mises au point de Chalut, de Clouet en 1788, appartiennent naturellement à l'avenir. Même après l'établissement de la théorie de la fabrication de l'acier au creuset due à Clouet, l'on n'en fabriquera guère en quantités appréciables en France avant 1809.

Il faudrait une patiente érudition pour retrouver tous les efforts déployés sous le règne de Louis XVI pour aboutir à une bonne fabrication des faux. Par exemple, en 1785, Berthollet, Monge et Vandermonde se livrent au Creusot à des observations expérimentales pour le compte de l'administration du commerce. La sollicitude alors accordée à la grosse métallurgie s'intéresse dans le détail à la fabrication des faux. En cette même année, conséquence des préoccupations du moment, un significatif essai d'aciers naturels est présenté par un maître de forges dauphinois à l'hôtel de Mortagne, pour le compte de l'administration du commerce. Sur rapport favorable de Berthollet et Vandermonde, Calonne accorde une gratification de 8 000 livres, qui permet à notre maître de forges de construire un haut fourneau auquel sera adjoint avec le concours d'ouvriers allemands un atelier de faux. Mais l'atelier périclité en 1799, faute du versement de la subvention promise². Toutefois, dans cette tentative, il s'agit bien de cet acier naturel d'où l'on tire ce que l'on appelle, avec une nuance péjorative, les faux ordinaires, tranchantes en un point et mousses au delà. L'intendant du commerce M. de Tolozan regrette officiellement la carence de la métallurgie française dans ce qu'il appelle l'« acier souple », à la séance du Conseil du Commerce

1. *Encyclopédie méthodique. Art aratoire et du jardinage* (Paris, an V), p. 96.

2. Ch. BALLOT, *L'Introduction du machinisme en France* (1923) ; — H. et G. BOURGIN, *L'Industrie sidérurgique en France au début de la Révolution*, p. 183 ; — B. GILLE, *Les Origines de la grande industrie métallurgique en France* (1947), p. 128.

du 20 juillet 1788¹. En 1790, les ateliers français que l'on peut recenser se trouvent dans l'Isère, en Alsace à Barr (près Selestat), dans le Doubs et les Ardennes ; ils tirent leurs aciers des provinces allemandes. L'effervescence politique des années 1790 et 1791 donne accidentellement l'occasion de faire allusion au marché des faux : en 1790 un fabricant de Sedan demande à l'Assemblée nationale constituante de taxer les faux importés d'Allemagne afin de protéger l'industrie française ; l'on relève encore des demandes de subventions en vue de créer des ateliers spécialisés en 1791 à Amboise, en août 1792 dans les Vosges, en 1793 à Souppes (Seine-et-Marne).

La précarité de cette industrie fut rendue éclatante en 1794-1795 ; la guerre avec l'Autriche depuis avril 1792 a interrompu l'importation des faux. Selon l'historien le mieux informé des efforts déployés à ce sujet par la commission d'Agriculture et Arts de la Convention depuis le 1^{er} avril 1794 jusqu'à sa disparition (octobre 1795)², les commissaires successifs Brunet, Lhuillier, Berthollet, eurent à se préoccuper de la pénurie des faux. Tenue au courant de l'état des cultures par ses agents départementaux, la division végétale de la commission se soucia des difficultés rencontrées lors de la moisson de 1793 : elles coïncidaient avec la levée en masse, qui priva la culture de nombreux manouvriers. En janvier 1794 la commission reçut les requêtes des importateurs des années antérieures. Le Conseil général de l'Yonne s'émut : le département consommait annuellement 9 000 faux (les pierres à aiguiser provenant de Lombardie). Deux quincaillers parisiens fournisseurs habituels de faux dans plusieurs départements voisins de la capitale les tiraient du Palatinat ; ils font part de leur embarras à la commission. La situation empire l'été suivant avec la résistance des faucilleurs professionnels au décret relatif au paiement des journées de moissonneurs³. Le problème de la moisson, déjà difficile dans les environs de Paris, est particulièrement grave en Vendée, où l'on ne trouve ni main-d'œuvre de bonne volonté, ni outils.

Devant la pénurie de faux en 1794, afin de lutter contre l'accaparement, d'entraver « le progrès désastreux de l'agiotage », la commission use d'une mesure draconienne : la saisie des faux introduites en contrebande par Spa et Cologne. Elle constitue à Nancy, Lyon, Toulouse, dans le Jura, plusieurs dépôts d'État alimentés par des importations procurées par l'intermédiaire de la Suisse, jusqu'au jour où le gouvernement autrichien interdit aux Suisses la vente des tonneaux de 400 à 800 pièces dans lesquels voyagent les faux. On voit encore au printemps de 1795 les maîtres de forges de Dillingen (près Sarreguemines) proposer leurs bons offices⁴. Le 22 mai 1795 Berthollet se montre favorable à un marché proposé par Gouvy de 8 000 faux et

1. H. et G. BOURGIN, *ouvr. cité*, p. 587. Cf. A. N. F¹² 107.

2. O. FESTY, *L'Agriculture pendant la Révolution française. Les conditions de production et de récolte des céréales (1789-1795)*, 1947, p. 394.

3. M. MARION, *Les Salaires agricoles et la moisson de l'an II*, dans *Bull. d'Hist. Écon. de la Révolution*, 1921.

4. Nous aurons l'occasion à plusieurs reprises d'évoquer la manufacture d'acier et de limes de Dillingen. Établie en 1681, elle fut reprise par Gouvy en 1754, qui fit appel à des spécialistes venus à grands frais de Styrie et du Pays de Berg. En 1789, la raison sociale est Soller, Gouvy et C^{ie}. Son rôle d'intermédiaire entre la France et les États allemands apparaît très important. Voir H. et G. BOURGIN, *ouvr. cité*, p. 274, et B. GILLE, *ouvr. cité*, p. 175.

8 000 faucilles de Styrie commandées par son intermédiaire. L'on tentera encore d'établir des ateliers en province (à Issoire, à Annecy, en juin 1794) ou de ranimer ceux qui existaient déjà. A Amboise, les forges rendues inactives à la suite des réquisitions de voituriers et de chevaux voient diminuer leur production de fer et l'on manque alors d'acier pour fabriquer des faux : à Pontarlier, en novembre 1794, la fabrication est suspendue faute d'acier du Tyrol¹. Par contre, en décembre 1794, la proposition du Suisse Jaeger-schmidt de Bâle, qui ne peut plus exercer son industrie dans son pays et offre de monter un atelier en France, ne fut pas retenue.

Pour venir en aide à la division végétale, celle des arts et manufactures suggère une solution technique de sa compétence. Le projet est exposé dans un rapport préalable du 14 mai 1794² signé du commissaire Brunet : « On sait, et la commission le répète avec douleur, que la faux, un des instruments les plus précieux à l'agriculture, ne se fabrique encore nulle part en France, l'étranger est encore le maître de nous la vendre le prix qu'il veut y mettre et même dans les circonstances présentes nous en priver tout à fait. Enfin les difficultés pour nous en procurer deviennent plus grandes chaque jour ». La France tire de l'étranger cent mille faux par année et des outils de tout genre à proportion. La commission propose donc de créer à Paris un atelier de fabrication des faux et outils et quincaillerie utile, « afin de procurer à l'agriculture les instruments les plus perfectionnés et qui lui sont absolument nécessaires, et aux arts, l'instruction et l'assistance dont ils ont besoin »... « La commission propose d'établir à Paris un atelier où l'on fabriquera des faux et outils et où l'on pourra faire des expériences sur les fers et aciers de France afin d'épargner aux entrepreneurs des tâtonnements longs et dispendieux. » L'entreprise sera, à la fois, pour employer le langage d'aujourd'hui, un atelier de fabrication, un centre de formation de la main-d'œuvre et un laboratoire de recherches.

Un rapport du 18 juin 1794 fut adopté dès le lendemain par le Comité de Salut public, docile aux suggestions de ses commissions d'ordre économique, comme il arriva très souvent. L'atelier des faux sera inclus dans l'ensemble appelé Atelier des Nouvelles Fabrications installé dans la Maison nationale, au ci-devant couvent des Filles de la Charité, rue du Petit-Reully, section des Quinze-Vingt, faubourg Saint-Antoine (arrêté du 3 juillet 1794). L'agent de la division chargé d'en assurer le lancement et surveiller la gestion fut C.-P. Molard, l'auteur présumé des rapports signés par Brunet, dont on reconnaît dans les textes le robuste optimisme et le souci organisateur. A trois mois de là, l'abbé Grégoire rappelait l'actualité de ce décret à la tribune de la Convention³. Il ne manque pas d'énumérer les fabrications ordonnées par le Comité de Salut public afin de parer à la pénurie et de lutter contre la concurrence étrangère ; il évoque l'urgence « d'une manufacture de faux qui nous affranchira d'un tribut annuel qu'on payait

1. O. FÉSTY, *ouvr. cité*, p. 387.

2. A. N. F¹⁰ 212 A. et pour la suite. Également F¹⁰ 74.

3. Convention nationale. Rap. de Grégoire sur l'établissement d'un Conservatoire des Arts et Métiers (9 sept. 1794), p. 7.

à l'Allemagne pour cet objet ». Dix ans plus tard, C.-P. Molard, devenu en 1801 administrateur du Conservatoire, membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rédacteur de son bulletin, évoque dans les termes mêmes du rapport de 1794 les objectifs de la création de l'atelier¹. La part très active qu'il prit à cette réalisation nous est révélée par une lettre du 20 juillet 1794 au citoyen Thomas, marchand de fer : passant par-dessus les commissions officielles qu'il connaît trop bien, il use de ses relations personnelles pour obtenir des fers communs nécessaires à la construction de forges dans le minimum de temps². Les minutieux inventaires, si fréquents dans la période révolutionnaire, permettent de connaître la composition de l'outillage³. Il ne s'agit que de moyens artisanaux : neuf enclumes, deux bigornes, dix étaux, marteaux à frapper devant, marteaux à main et accessoires de forge fabriqués dans l'atelier même, dix tenailles par exemple.

Les ateliers ainsi improvisés, subordonnés aux nécessités de l'armement, sont dépourvus de machines et parfois à court de matières premières. Au sortir du pénible hiver de 1794-1795, l'atelier en question manque de charbon. Berthollet décide que l'Atelier de Perfectionnement des Armes portatives — autre création du Comité de Salut public — prêtera du charbon de terre à l'atelier des faux pour assurer sa marche. En mai 1795 il ne reste à l'atelier que « cent livres d'acier fin de Styrie et cinquante livres de fer de Suède », stock bien insuffisant pour produire des articles de qualité. Quant au rendement de l'atelier, brièvement noté, d'août 1794 à mai 1795, un état mentionne que forgerons et trempeurs ont produit 125 faux, 33 bêches façon anglaise, 14 coutres et 9 socs de charrue, 8 serpes, 6 cognées ; un autre inventaire de l'an III signale 151 faux, 38 bûches, 14 coutres, 10 socs ; un autre (du 28 septembre 1795) annonce un stock de 175 faux finies, 496 ébauchées et 91 manquées. Le chef d'atelier est souvent un citoyen plein d'initiative, tel Terrier, qui en mai 1795 se livre à une consciencieuse étude du prix de revient. Chaque faux doit être vendue de 16 à 17 livres ; l'amortissement du matériel et le déchet de la trempe ne sont pas comptés. En bon technicien, Terrier rêve de mécaniser l'atelier de la façon la plus moderne : « Il nous faudrait un manège ou une usine sur la rivière » ! Toutefois, les membres de la commission d'Agriculture et des Arts reconnaîtront spontanément (17 prairial an III) que « ces ateliers ne sont pas encore amenés au degré d'activité dont ils sont susceptibles » : ils devaient produire 240 faux par décade en employant 24 ouvriers⁴. Malgré les difficultés rencontrées, l'on avait néanmoins formé des ouvriers qui furent envoyés dans les départements.

1. *Bull.*, 1806.

2. Archives de la Bibl. du C. N. A. M.

3. Arc. C. N. A. M. 10^e Conservatoire, p. 431. État des outils cédés à la commission d'Agriculture et des Arts, par Terrier, chef de l'Atelier national (30 mai 1795). Cf. O. FÉSTY, *ouvr. cité*, p. 402.

4. O. FÉSTY, *ouvr. cité*, p. 401. Rapport de la division des Arts et Manufactures à la commission, A. N. F¹⁸ 1318.

* * *

L'avènement du Directoire fut marqué, de novembre à décembre 1795, par une liquidation rapide des services établis sous la Convention ; cependant l'atelier des faux ne fut condamné par le ministère de l'Intérieur que le 7 août 1797¹. La liquidation du matériel fut confiée aux démonstrateurs du Conservatoire parmi lesquels on retrouve C.-P. Molard. Ceux-ci firent choix des outils et instruments qui méritaient d'être placés dans les collections du futur Conservatoire et de ceux qui leur parurent propres à enrichir son atelier, en vue du perfectionnement de divers instruments aratoires. Provisoirement ils furent déposés au dépôt des machines de Vaucanson, hôtel de Mortagne, rue de Charonne. La fabrication des faux fut alors rendue à l'industrie privée tout en continuant d'être l'objet de l'attention administrative, s'exerçant par le Bureau consultatif des Arts et Manufactures² du ministère de l'Intérieur que dirigent le consciencieux Benezech, puis l'enthousiaste François de Neufchateau.

La pénurie du Trésor incite ce dernier à examiner sans aménité les demandes de subventions et de prêts formulées par des fabricants désireux de ranimer leur industrie. Il se montre, faute de mieux, prodigue de bons conseils. Les membres du bureau, familiers des conseils économiques de la Monarchie ou de la Révolution, examinent avec beaucoup de sens critique les demandes de brevets d'inventions ou d'autorisations pour des aménagements nouveaux.

Parmi les quelque cinq cents affaires qu'ils eurent à examiner, quelques-unes concernent les ateliers de faux. C'est ainsi que l'on compte quatre demandes à ce sujet d'août à octobre 1798. Lagrange, de Noue, dans le Doubs, Irroy, propriétaire des forges de la Hutte et de Sainte-Marie dans les Vosges sollicitent donc l'installation d'un martinet propre à la fabrication de faux et autres outils et reçoivent immédiatement satisfaction (4 septembre 1798), le Bureau « considérant d'ailleurs qu'on ne fabrique pas encore en France la quantité de faux nécessaire à la consommation ».

A la même séance, la requête du citoyen Borneque de Bitschviller fait l'objet de plus longs débats. Le Bureau a reçu les meilleurs renseignements des autorités sur cet artisan probe et industriel désireux d'abandonner ses fabrications de poélerie et casseroles pour se livrer à la fabrication des faux et faucilles « qui ne se fabriquent pas dans le département du Haut-Rhin et que l'on tire du Tyrol par Bâle ». Dans son atelier composé de deux feux et de deux bourdons de martinet de trois marteaux chacun, est prévu un martinet destiné aux faux, « qui ne va pas encore, à défaut d'ouvriers habiles dans cette fabrication ». Pour mettre son usine en activité, Borneque a besoin de six ouvriers étrangers pour en diriger les travaux « au fait des-

1. Arc. C. N. A. M. 10° Conservatoire (Paris le 24 germinal an V).

2. *Ibid.*, P. V. des séances du Bureau consultatif des Arts et Manufactures (2° registre, an VI), ministère de l'Intérieur, 4° division (25 avr. 1798 et 20 déc. 1800). Suivi des 2 P. V. des séances du Bureau consultatif des Arts et du Commerce, 2° Division (25 déc. 1800 et 21 juin 1801). Les membres du Bureau étaient : Savoie, Rollin, Hennebert, Clouet, E. Montgolfier, Molard, Bardel, de Gerando.

quels ne sont pas nos ouvriers ». Il en a déjà trois, il sollicite la permission de faire entrer les trois qui lui manquent, mais avec la certitude de n'être pas mis en réquisition par les armées de la République. Le Bureau, désireux d'encourager une entreprise aussi bien conçue, autorise donc l'entrée des trois hommes qui d'ailleurs doivent avoir séjourné sept ans sur le territoire de la République avant d'acquérir la nationalité française et être soumis au recrutement.

Au propriétaire des forges de la Hutte dans les Vosges, qui sollicite une subvention, il est répondu que le ministre de l'Intérieur publiera une instruction détaillée sur la théorie de l'art de fabriquer les faux, « instruction qui sera rédigée d'après les renseignements rassemblés dans les meilleures fabriques d'Allemagne et des États héréditaires d'Autriche, qu'il se propose aussi, pour réduire la théorie en pratique, d'appeler en France d'excellents ouvriers étrangers et de donner aux manufactures françaises la faculté d'envoyer leurs ouvriers dans les établissements où ces étrangers travaillent pour se former à leur école ». L'instruction ne fut pas rédigée, mais l'on voit que les membres du Bureau n'avaient pas répudié les souvenirs révolutionnaires, le temps des célèbres instructions sur les fabrications de guerre. Les échanges de moniteurs et de stagiaires de fabrique à fabrique, de pays à pays, furent favorisés par les brassages dus aux guerres récentes. Les Français ne virent pas sans surprise une industrie florissante, des techniques inconnues : en Belgique, en Hollande, dans les États rhénans. Pris d'émulation, ils tentèrent d'enrichir leur propre savoir. Les maîtres de forges vosgiens continuèrent seuls leurs efforts et ne tardèrent pas en quelques années à compter au nombre des réalisateurs. A l'automne de 1798, selon une décision du Bureau (8 octobre) présidée par Molard, les citoyens Guantz, Soller et Duquesne, propriétaires des forges de Dillingen et de Belling, sollicitent une avance de fonds de 200 000 fr. afin de monter « en grand » une fabrique de faux à l'instar de Styrie ; ils se sont assuré le concours d'ouvriers et d'un chef de fabrique de Düsseldorf, capables d'« employer tous les procédés qui y sont en usage ». L'acier sera fourni par une fabrique d'acier par fusion voisine de Sarrelibre. Mais le Bureau refusa de subventionner une entreprise devant se suffire à elle-même ; toutefois « il n'est pas douteux qu'une fabrique qui mettrait dans le commerce des faux d'aussi bonne qualité que celles de l'étranger serait encouragée par le gouvernement¹ ». Une réponse analogue sera donnée aux propriétaires des forges et fourneaux de Belfort, désireux de s'attacher le Suisse Jaegerschmidt (8 novembre 1798).

Après avoir préoccupé les Assemblées révolutionnaires puis le Directoire, le problème, à nouveau évoqué sous le Consulat et l'Empire, sera alors partiellement résolu. L'on considérera comme un témoignage d'initiative à retardement la proposition du citoyen Bonnestier, de Toulouse (22 avril 1801), suggérant d'engager quarante ouvriers de la Styrie et d'établir aux envi-

1. P. V. des séances du Bureau consultatif. Lagrange (Doubs), 22 thermidor an VI (f° 59) ; Irroy-Borneque (16 fructidor an VI) f° 72 ; Guantz-Soller-Duquesne (18 vendémiaire an VII) f° 9L ; Propriétaires des forges de Belfort (16 brumaire an VII) f° 108.

rons de Belfort une fabrique d'instruments aratoires perfectionnés en employant les aciers des forges de la Hutte et de Sainte-Marie¹.

Les Napoléonides, en la personne de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur au début du Consulat, eurent tendance à gérer les finances de l'État comme un bien de famille. Toutefois le régime consulaire a eu le mérite de la lucidité et de l'autorité. Sous la bienfaisante influence de Chaptal, successeur de Lucien, les années de répit de 1801-1802 permirent une vigoureuse reprise de l'activité économique et l'on passa assez vite des velléités à l'action positive. Deux expositions industrielles permettent de faire le point, pour l'industrie des faux. Une première démonstration avait été hâtivement montée sous le Directoire, en septembre 1798, par François de Neufchâteau, à l'occasion d'une fête commémorative de la proclamation de la République, mais on n'y avait pas vu figurer d'acier ni de faux ! Les deux expositions successives du Consulat, en l'an IX (1801) et X (1802), plus soigneusement préparées, furent plus favorisées, et l'émulation — un des grands leviers du régime — fut encouragée par l'octroi de distinctions honorifiques : en 1801 Bornèque de Brischwiller, reçut une mention honorable ; en 1802, la très ancienne fabrique de Dillingen obtint une médaille d'or pour l'excellence de ses tôles, de ses scies et faux dont la production était déjà considérable².

Après Austerlitz qui détermine pour huit années la formation d'un ensemble économique européen, plusieurs corps administratifs groupent, à l'exemple de la centralisation militaire, les renseignements économiques et inspirent le dirigisme industriel. Le Bureau consultatif des Arts et Manufactures du ministère de l'Intérieur poursuit sa mission traditionnelle ; le Conservatoire des Arts et Métiers, définitivement créé en 1801, devient un centre d'expérimentations officielles : il coordonne ses activités avec le Conseil des Mines et vit en communauté d'hommes et de doctrines avec une assemblée privée fortement soutenue par l'État : la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, fondée en octobre 1801³. Toutes ces institutions fonctionnent à plein sous l'Empire. Le progrès rapide de l'industrie dans les premières années de l'Empire apparaît manifestement lors de l'exposition des produits de l'industrie de septembre 1806, qui sera d'ailleurs la seule du régime.

L'on récompense d'une médaille d'or M. Irroy, des forges de la Hutte, pour ses faux, façon de Styrie. Vincense de Mongrado (département de la Sésia), qui fournit de faux la Lombardie, reçoit une médaille d'argent de première classe avec Girard de Doucier dans le Jura, dont l'atelier produit 8 000 à 10 000 faux par an⁴.

1. *Idem*, Séance du 2 floréal an IX (f° 63).

2. Du principal mémorialiste des expositions de 1801-1802, 1806, Cl. COSTAZ (chef du Bureau des Arts et Manufactures au ministère de l'Intérieur), voir sa *Notice sur les objets envoyés à l'Exposition des produits de l'industrie française* (1806) ; du même auteur, *Histoire de l'administration de l'agriculture et du commerce* (3^e édit., 1843).

3. Voir R. TRESSE, *Le Conservatoire des Arts et Métiers et la Société d'encouragement... au début du XIX^e siècle*, dans *Revue d'Histoire des Sciences*, 1952, p. 246, 264.

4. Notices de l'Exposition de 1806. Des mentions honorables furent décernées à des taillandiers des Ardennes, du Haut-Rhin, de la Moselle, des Vosges, du Doubs, des Hautes et Basses-Alpes.

Toutefois, l'Empire demeure encore tributaire de l'étranger, selon le rapport même de l'exposition de 1806 pour la fabrication des limes, celle de l'acier, des faux et des faucilles¹. Sous la plume de C.-P. Molard, le *Bulletin de la Société d'Encouragement* ne cache pas son dépit, en avril et juin 1807 : « Nous sommes convaincus de la nécessité de faire cesser cette importation défavorable à notre commerce ». Inlassablement Molard revient sur le sujet en 1810 dans un rapport sur les faux de Sarrebrück produites dans l'usine de M. Savoye. Fabriquées avec de l'acier ordinaire entièrement au charbon de terre, celles-ci, soumises à l'examen du Comité des Arts mécaniques de la Société d'Encouragement, furent l'objet d'essais satisfaisants².

Lorsque Molard donne une telle publicité à la production d'un ami, il concilie ses devoirs de membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale avec ses devoirs de membre de la Société d'Agriculture du département de la Seine, désireux de protéger les forêts.

Le progrès constaté dans l'intervalle des deux expositions de 1802 et de 1806 résulte de l'activité industrielle, secondée par les grands corps de l'administration économique. Il se maintient tant que durent les succès militaires de l'Empire. L'Europe napoléonienne sert alors de modèle à la France intérieure. Des exemples remarquables s'offrent au Piémont, au Pays de Berg, en Styrie et Carniole, grâce aux envoyés du Conseil des Mines à la suite des armées, grâce aux informations des maîtres de forges de la Moselle, trait d'union traditionnel entre les départements extérieurs et la vieille France. La littérature technique concernant les faux est publiée en 1802-1803 dans le *Journal des Mines* ; ses informations sont reproduites dans les *Annales des Arts et Manufactures* par les grands vulgarisateurs de l'époque, O'Reilly et Barbier de Vemar. Les articles du *Bulletin de la Société d'Encouragement* sont fidèlement transposés à partir de 1809 dans les *Archives des Découvertes et Inventions Nouvelles*, dont C.-P. Molard est l'un des rédacteurs. De décembre 1802 à mars 1803 paraît dans le *Journal des Mines* une série d'articles d'information traitant de la fabrication des faux en divers pays. En décembre 1802, Rambourg, propriétaire des forges de Tronçais dans l'Allier, donne des vues générales sur la fabrication des faux en Styrie et en Carinthie ; en janvier 1803, O'Reilly publie une note sur les faux de France et d'Angleterre. En février 1803, le *Journal des Mines* donne des extraits d'un mémoire sur le commerce du Pays de Berg, émanant des propriétaires des forges de Dillingen.

Deux ingénieurs des Mines apportent l'autorité d'une expérience directe. En 1802, Baillet nous conduit dans les ateliers du Piémont ; en 1809, Marcel de Serres enquête au cœur même du centre de production des faux de qualité dans la vallée du Danube, en Styrie, dans le Tyrol, De Steyer (Haute-

1. Au jugement de Cl. Costaz, repris dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement...*, n° 34 (avril 1807), p. 246 et 1810 (t. 9, p. 253).

2. C.-P. Molard attend son biographe. Voir R. TRESSE, *Les Origines du Conservatoire des Arts et Métiers*, dans *Revue des Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1952, 1^{er} semestre, p. 101 et suiv.

Autriche), il adresse un mémoire à Berthollet qui le communique aux *Annales des Arts et Manufactures*¹.

Venues de la Moselle, de Sarrebrück, du Pays de Salzbourg, du Tyrol ou du Piémont, les informations s'attachent aux diverses étapes de la fabrication : la préparation du métal par soudage à chaud d'une lame d'acier entre deux lames de fer, l'affinage, le corroyage, l'étirage, la trempe, le recuit et l'émoulage. Elles décrivent la minutieuse spécialisation de chacun des postes de travail dans un atelier de faux, la diversité des produits fabriqués, l'outillage mécanique, le rendement et l'éventualité d'un transfert de la main-d'œuvre étrangère en France. La qualité du métal est l'objet de tous les entretiens. En 1802 O'Reilly rappelle l'excellence de l'acier fondu anglais obtenu avec les fers suédois. Les faux anglaises contiennent plus d'acier que celles du continent. L'emploi généralisé du coke, l'usage du laminoir sont cités comme des moyens peu pratiqués dans le reste de l'Europe. Le travail du maître affineur décide de la qualité des produits. Marcel de Serre décrit en outre les procédés de fabrication autrichiens où tout s'accomplit selon une précise division du travail.

La mécanisation des ateliers retient l'attention des techniciens. Certes, entre 1801 et 1809, il n'est fait aucune allusion à la machine à vapeur, mais on ne s'arrête pas au forgeage au marteau à deux mains, alors dépassé. Les observations vont aux installations hydrauliques (alors triomphantes dans les régions montagneuses) qui actionnent martinets et soufflets. L'identité des conditions naturelles entre les Alpes autrichiennes et le Dauphiné fait que l'on pense immédiatement à une transplantation des méthodes de l'une à l'autre région.

Marcel de Serre est frappé de la diversité des produits sortis des ateliers autrichiens qui satisfont à une demande européenne des plus variées. Tandis que les faux destinées à la France ont 70 cm. de longueur, sont larges et pourvues d'un grand talon, celles de Russie — les plus grandes — ont un mètre de largeur, ainsi que les modèles destinés à la Pologne. Celles de Saxe sont très longues et très courbées ; celles de Bohême très larges ; celles d'Autriche très étroites avec un talon étroit. D'une manière générale, les pays de plaine adoptent les longues faux et les régions montagneuses les faux courtes et maniables.

Le rendement des ateliers préoccupe les enquêteurs. Le mémoire sur le commerce du Pays de Berg décrit un pays montagneux, et insiste sur le prix de revient élevé de la houille et du bois ; néanmoins neuf ateliers de faux y prospèrent dont le moins important en fabrique 40 000 par an,

1. *Journal des Mines*, t. 13, n° 75 (frimaire) ; Rambourg, propriétaire des forges de Tronçais n° 76 (nivose) ; O'Reilly (ventose) n° 78 (p. 417), propriétaires des forges de Dilligen (mémoire sur le commerce du Pays de Berg). — *Annales des Arts et Manufactures*, t. 13 (19 févr. 1803), observations de Baillet, ingénieur en chef des Mines dans le Piémont ; *Annales des Arts et Manufactures*, t. 35 (1810), p. 181, mémoire de M. de Serre (fabrication des faux et faucilles) ; technologie sur la méthode usitée en Autriche pour la fabrication des faux et faucilles. — *Ibid.*, t. 38, n° 112 (31 oct. 1810), nouvelles observations dans le Tyrol et le Pays de Salzbourg. — *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, t. 41 (1814), reprise du mémoire de M. de Serre. *Bulletin de la Société d'Encouragement...*, t. V (janv. 1807), sur le mémoire de Baillet ; oct. 1810 (faux de Sarrebrück) ; déc. 1810, p. 310 ; t. XVI (1817), p. 73. Sur Baillet et de Serre, cf. G. CHESNEAU, *L'École des Mines* (1931).

plusieurs atteignant un chiffre double. En 1803 Rambourg estime qu'un affineur autrichien, assisté d'un compagnon et d'un manœuvre, corroye au martinet 700 livres d'acier par jour. Un atelier du Piémont, composé d'un maître de quinze ouvriers et goujats répartis en quatre classes, produit annuellement 36 000 faux. Baillet estime que trois ouvriers font en un jour deux douzaines de faux à la main et trois douzaines avec le martinet. Dans le Tyrol, un atelier de cinq marteaux hydrauliques employant huit ouvriers produit de 500 à 600 faux par semaine. Ceci dépasse singulièrement les ambitions de l'atelier national des faux de 1794, qui, sans mécanisme approprié, prétendait produire 240 faux par décade avec vingt-quatre ouvriers. L'étude du projet de fabriquer des faux avec les aciers de France est méthodiquement conduite. Dès 1803, Rambourg fait procéder à des essais d'acier de France dans un atelier de Styrie. 3 faux sont exécutées dans de bonnes conditions avec de l'acier non corroyé venant des mines de fer spathique de l'Isère. Aucune raison technique n'entrave l'utilisation des fontes de l'Isère, de la Drôme et du Mont Blanc provenant des mines d'Alleverd et de Saint-Hugon¹.

La formation de la main-d'œuvre conditionne le succès. On pense d'abord à appeler en France des maîtres et leurs ouvriers, d'Autriche, d'Allemagne, ainsi qu'on l'a fait spontanément au temps du Directoire. Toutefois les Autrichiens montrent peu d'empressement à venir dans un pays vainqueur où la conscription est particulièrement lourde. Il existe, d'autre part, une tradition de franchises et de privilèges accordés aux spécialistes de la métallurgie ; les maîtres de forges ont été longtemps exemptés d'impôts, comme du logement des gens de guerre ; les ouvriers ont été jusqu'à la Révolution exemptés de la milice et de certaines tailles. L'on doit rassurer les métallurgistes allemands sur le statut des étrangers qui sera le leur.

Dans son mémoire du 3 janvier 1809 Marcel de Serre est formel sur la répugnance des Autrichiens à s'expatrier ; il propose donc la solution inverse de nos modernes stages à l'étranger : « Il vaudrait mieux envoyer soit en Styrie, soit dans la Haute-Autriche, des ouvriers français habiles dans les fabrications de fer et qui dans l'espace de quelques mois seraient suffisamment instruits pour revenir en France faire des faux aussi bonnes que celles qu'on fabrique en Autriche et en Styrie ».

En octobre 1810, les *Annales des Arts et Manufactures* ajoutent (t. 38) un supplément d'informations à un mémoire antérieur (t. 35) ; Marcel de Serre annonce alors d'Insbrück la bonne nouvelle que deux maîtres ouvriers veulent bien travailler en France avec leurs ouvriers pour y établir des fabriques de faux. Le but systématiquement poursuivi depuis 1794 semble bien près d'être atteint après 1809, sur le double plan de la formation de la main-d'œuvre et de la qualité des aciers, lorsque les frères Poncelet de Liège réalisent la fabrication industrielle de l'acier fondu. Aidés dans leurs recherches techniques par Molard qui fut en correspondance suivie avec eux, soutenus par les subventions du gouvernement, ils se voient décerner

1. Voir P. LÉON, *La Naissance de la grande industrie en Dauphiné* (1954), *passim*.

en 1810 un prix de 4 000 fr. et une médaille d'or de la Société d'Encouragement. Leur fabrique produit annuellement onze tonnes d'acier au creuset.

L'effondrement de l'Empire, les traités de 1814-1815 ruinent les possibilités ouvertes en 1810 ; la Belgique et la rive gauche du Rhin sont à jamais perdues pour la France. Il faut reprendre la recherche d'une production nationale de l'acier fondu.

* * *

Après le désarroi des années 1814-1815, une fois payé aux Alliés le tribut des réquisitions, la France se remet au travail. La pénurie des instruments agricoles réapparaît en 1816, comme elle sévissait en 1794. Cette fois, l'on ira plus vite en besogne, les moyens industriels étant plus puissants. De même que les constructeurs anglais, de 1780 à 1803, ont assuré en France le démarrage de la filature et du tissage du coton, leurs successeurs, de 1815 à 1830, y accélèrent l'utilisation de la machine à vapeur et du laminoir avec la production de l'acier fondu.

En 1817, la Société d'Encouragement manifeste à nouveau son intérêt pour la fabrication des faux, fidèlement suivie par son écho, les *Archives des Découvertes et des Inventions Nouvelles*. Le 9 avril 1817, le conseil d'administration de la Société accorde une médaille d'or à Garrigou qui a mis en activité une fabrique de faux et de faucilles à Toulouse en employant des fers et des aciers français. Associé au Suisse Jaegerschmidt, dont le gouvernement avait refusé les services sous la Convention et le Directoire, Garrigou dispose de 16 feux de forge et de 8 martinets et produit 80 000 faux par an : il a réalisé ce que Chaptal appelait « la fabrication en grand ». Les vieux lutteurs du passé, Berthollet et Molard, triomphent alors. Le rapporteur, leur ami Gillet de Laumont, ne manque pas de rappeler que « la fabrication des faux et des faucilles, qui a été longtemps l'objet de la sollicitude du gouvernement, est d'un grand intérêt pour notre industrie agricole. L'établissement de Toulouse pourra fournir à une grande partie du Royaume ». Les échantillons présentés par les fabricants tiennent le milieu entre les faux de Styrie et celles des autres contrées d'Allemagne.

Lors de l'exposition des produits de l'industrie de 1819, le rapporteur, Louis Costaz, cet ancien fonctionnaire du ministère de l'Intérieur du Directoire devenu préfet de l'Empire, ne manque pas d'évoquer l'action des pionniers : « Pendant vingt-cinq ans, une administration persévérante et éclairée s'est employée à donner à la France toutes les industries qui lui manquaient », témoignage qui nous reporte en 1794. Pour la première fois, en 1819, l'optimisme de convenance est fondé sur des réalités certaines. On peut se faire une idée de la rapidité, de l'importance des progrès réalisés par le fait suivant : on estime, en 1816-1817, qu'il ne se fabriquait dans toute la France que 72 000 faux par an. « Aujourd'hui, la seule fabrique de MM. Garrigou à Toulouse en fabrique 50 000 ; l'état progressif de cette branche nouvelle d'industrie fait espérer que les fabriques françaises suffi-

ront prochainement à nos besoins et qu'elles feront bientôt cesser l'importation des faux étrangères¹. »

Lors de l'exposition de 1823, un rapporteur légitimiste, cette fois, Héricart de Thury, confirme les propos du bonapartiste. Il note que les industries de transformation des métaux ont été multipliées d'une manière vraiment prodigieuse ; « elles fournissent à nos arts et à notre agriculture les outils essentiels que jusqu'ici nous avons tirés de l'Allemagne et de l'Angleterre » ; « l'accroissement, écrit-il encore, que cette branche d'industrie continue de prendre, ajoute à l'espérance qu'elle avait fait concevoir dès 1819 de voir la France enfin affranchie de l'importation, étrangère² ».

Le compte rendu de l'exposition de 1827, par le même rapporteur, prendra un ton assuré : « Cinq départements ont envoyé à l'exposition des faux exécutées dans plusieurs manufactures avec l'acier qui y avait été fabriqué. Cette branche d'industrie est aujourd'hui florissante en France et les perfectionnements apportés dans la préparation de l'acier ont influé d'une manière avantageuse sur la qualité et le prix des faux et faucilles³ ».

La fabrique de Toulouse avait produit successivement lors des expositions de 1819, 1823, 1827, un nombre de faux toujours croissant, allant de 50 000 à 120 000 ; une fabrique de l'Ariège en produisait 55 000.

Le jugement d'Héricart de Thury en 1827 peut servir de conclusion. Tant par la qualité du métal que par la maîtrise de la fabrication et le volume de la production, l'industrie française avait conquis le marché national. Dès lors, la production des faux en France relève davantage de la statistique industrielle que de l'histoire proprement dite de son évolution. En 1845, le rédacteur de l'article « faux » dans la première édition du *Dictionnaire des arts et manufactures* rappelle brièvement l'époque de l'importation des faux étrangères et conclut : « Actuellement neuf de nos départements du Midi et de l'Est de la France alimentent presque exclusivement le commerce intérieur⁴ ». Le problème était résolu. Bientôt, ne figurant plus dans les écrits, il allait même sortir de la mémoire des hommes.

* * *

Suivons maintenant la démarche hésitante d'une lente substitution de la faux à la faucille en France entre 1794 et 1845, en précisant tout d'abord qu'il n'y a pas eu d'équivoque entre l'auteur et ses informateurs, au cours des quarante années durant lesquelles ont été rassemblés les témoignages : tous se rapportent bien aux faux à l'exclusion des faucilles.

En 1794, la commission d'Agriculture et des Arts prend le soin de spécifier qu'elle s'occupe uniquement de la distribution ou bien de la fabri-

1. Rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française présenté à S. A. E. M. le comte Decazes, rédigé par M.-L. Costaz, membre de l'Institut d'Égypte et rapporteur du Jury central (1819), chap. XVI (Fabrication d'outils, section II : faux), p. 184. — L'on récompense des fabricants du Calvados, de l'Isère, de la Haute-Savoie, de l'Ariège, du Doubs, du Puy-de-Dôme.

2. *Exposition de 1823. Rapport sur les produits de l'industrie française*, présenté au nom du Jury central (rédigé par le vicomte Héricart de Thury et par M. Mignerou), 1824.

3. Exposition de 1827 (même titre), 1828.

4. Ch. LABOULAYE, *Dictionnaire des arts et manufactures*, 1^{re} édit. (25 août 1845), p. 1492.

cation des faux, la gestion des stocks de faucilles relevant alors de la commission du Commerce et des Approvisionnements. La faucille était, en effet, d'usage courant lors des moissons de la fin du XVIII^e siècle¹ ; toutefois sa fabrication en ses différentes formes, grand ou petit modèle, à dents de scie ou tranchante, n'est pas l'objet de commentaires détaillés. Les ateliers de faux fabriquent également des faucilles sans que les témoignages s'y attardent. La qualité de l'acier semble devoir être moins impérieuse que dans les faux et la technique de fabrication ne présente pas de difficulté pour le forgeron maître de son art. La faux, en raison même des difficultés qu'elle présente dans son exécution, est, au contraire, l'objet de la sollicitude des esprits progressistes de l'heure.

La prééminence de l'emploi de la faucille est prouvée par ce que nous savons de l'insubordination des manouvriers lors de la moisson de 1794². Les agents d'information de la commission d'Agriculture ne manquent pas de rappeler les usages locaux et les infractions qui y sont faites lors de la fixation du taux maximum des salaires.

Ils décrivent aussi les migrations de main-d'œuvre qui s'accomplissaient en été. Dans chaque région naturelle de France, l'on utilise au mieux la diversité du temps de maturité des blés. De là des échanges de travailleurs à même de moissonner entre pays de montagne et plat pays. Les vigneron eux-mêmes apportent leur aide aux régions de culture du blé. Dans la Côte-d'Or, au bourg d'Arnay-sur-Arroux, il se présente 2 000 moissonneurs à la louée annuelle, 1 000 à Beaune ; de même à Chalon-sur-Saône et Autun. Les habitants de l'Yonne se rendent dans la Brie vers Melun ; la région de Meaux accueille 20 000 à 24 000 étrangers, dont un dixième seulement se présente en juillet 1794. Afin de décider les rebelles, les administrateurs du district de Meaux reçoivent ce conseil de la commission d'Agriculture et des Arts : « Allez, administrateurs, paraissez-y tous armés de faux et de faucilles et chantant des hymnes patriotiques ».

Antérieurement à 1793, les ouvriers des villes eux-mêmes participaient à la moisson. Selon l'usage, ces journaliers occasionnels étaient propriétaires de leur faucille, que le laboureur n'avait pas à fournir. Lorsque les ouvriers du bâtiment de Paris furent réquisitionnés pour la moisson en juillet 1794, la commission des Subsistances les pourvut de faucilles qu'elle se procura en saisissant tous les instruments disponibles dans la ville. C'est l'usage général : l'on voit à Narbonne, dans ce même mois, les faucilleurs abandonner leur outil laissé en gage aux propriétaires des champs, plutôt que de travailler au salaire fixé par la Loi.

Les nombreuses préventions contre l'emploi de la faux subsisteront longtemps. Le dogme, scrupuleusement observé d'engranger une récolte sèche, fait que la moisson est accomplie à maturité complète du blé, qui, néanmoins, ne doit pas courir le danger d'être trop facilement égrené. Le sciage à la faucille permet de ranger régulièrement la paille qui prend moins

1. O. FESTY, *L'Agriculture française sous le Consulat* (Éditions de l'Académie Napoléon, août-oct. 1952), p. 78-79, et O. FESTY, *La Place de l'agriculture dans le gouvernement de la France sous le Directoire et le Consulat*, dans *Rev. d'Hist. Econ. et Sociale*, 1953, n° 2.

2. M. MARION, *Les Salaires agricoles et la moisson de l'an II* (déjà cité).

de volume. Les mauvaises graines sont enlevées et le blé se trouve plus facile à battre. La faucille permet de couper haut, la javelle ne dépassant pas 80 cm. de longueur. Le chaume est systématiquement laissé long pour le plus grand avantage de tous. Le métayer y voit un moyen de fumer la terre en un temps où la paille est souvent donnée en nourriture à un cheptel peu abondant, la litière étant empruntée aux bois et aux arbrisseaux de végétation spontanée. Le faucillage a encore la réputation de rendre le glanage plus fructueux, le pauvre bénéficie ainsi d'un droit d'usage sur le chaume qui servira à couvrir sa maison (la couverture de tuile demeure une exception bien après 1815); les chasseurs eux-mêmes déclarent que la faux détruit les nids de cailles et de perdrix. L'un des arguments principaux demeure toutefois la préférence des journaliers pour un travail lent qui occupe beaucoup de bras.

Aux arguments intéressés s'ajoutent, ceux, plus objectifs, des agronomes de la fin du XVIII^e siècle. En 1796, l'abbé Tessier se prononce en faveur de la faucille contre la faux¹. La terre, privée de la couverture du chaume, sèche plus rapidement, devient plus difficile à labourer, et manque d'un engrais de restitution. La faux est longtemps d'un emploi accidentel ou limité lors de la moisson des blés; l'on considérera comme des précurseurs ou des théoriciens les agronomes qui en recommandent l'emploi au début du XIX^e siècle, car, de 1786 à 1814, l'on a épilogué sur le mérite comparé de l'un et de l'autre outil². L'on reconnaît qu'elle abrège d'un tiers le temps de la moisson et qu'elle permet de récolter une paille plus longue.

Ces arguments ne sont pas déterminants, tant que le temps a peu de valeur, que la main-d'œuvre est abondante et que l'on exploite de grands domaines sous les règnes de Louis XV et Louis XVI. Par là s'explique la passivité de l'économie française devant l'importation des faux étrangères sous l'Ancien Régime³. Il n'en est plus de même lors des temps révolutionnaires où la nécessité fait taire les préventions. La guerre de 1792-1795 raréfiant la main-d'œuvre, on voit la commission d'Agriculture et des Arts recommander l'emploi de la faux⁴. La doctrine officielle d'un procédé plus expéditif se répandit lentement sous l'Empire, facilitée par les conséquences

1. *Encyclopédie méthodique. Agriculture. Dictionnaire des instruments aratoires*, Article « faux » par Tessier, t. 4, an 1796. Les maladies auxquelles est sujet le faucheur y sont abondamment décrites.

2. P. V. du Comité d'Administration de l'Agriculture. PIGEONNEAU et DE FOVILLE, p. 253. L'abbé Lefebvre, en 1786, envoie aux correspondants du Comité d'Administration de l'Agriculture une demande circonstanciée sur la conformation, la forme et les circonstances d'emploi de la faux et de la faucille. Séance du Comité du 2 juin 1786. BAUDRILLART, *Les Populations agricoles de la France*, Archives du Département de la Somme. Mémoire rédigé en 1788 par Calonne : *Réflexions sur l'utilité de faire la récolte avec des faux*, dans *Mémoires de la Société libre d'Agriculture du département de la Seine*, t. 3 (30 fructidor, an 8), p. 18. Rapports sur les travaux de la Société depuis le 20 fructidor, an 8, jusqu'au 30 fructidor, an 9. Annonce de la réception d'un mémoire de Creuzé-Latouche sur les avantages comparés de la faux et de la faucille dans les récoltes. (Ce mémoire n'a pas été imprimé et malgré nos recherches ne se retrouve pas à l'Académie d'Agriculture.) Ses travaux agronomiques, par ailleurs, ne concernent pas l'outillage agricole.

3. *Annales de l'Agriculture Française*, t. I (an VI), p. 13; t. 2, p. 1 à 17. Aperçu sommaire de l'agriculture avant la Révolution, et après neuf années de bouleversements sociaux et de guerres. 1798.

4. A. N. F¹⁰ 272. 4 messidor et 3 thermidor an 3 (22 juin et 21 juil. 1795).

du régime successoral et des lois agraires qui entraînent la vente des biens nationaux et le partage des communaux¹, provoquant la multiplication des exploitations et des exploitants, ce dont s'effraient les agronomes de l'école des Physiocrates. Chaque nouveau petit propriétaire ne peut employer, comme dans les grands domaines antérieurs, une main-d'œuvre étroitement spécialisée où le valet de labours consent très exceptionnellement à participer à la moisson².

Au temps de l'Empire, les rapports des préfets et les statistiques départementales ne manquent pas de comparer les deux procédés. De minutieux établissements de prix de revient prouvent d'abord l'égalité des dépenses et bientôt le prix onéreux du faucillage. Dans l'Aube il coûte trois fois plus cher que le fauchage par l'augmentation continue du prix de la main-d'œuvre³.

Les régions du Nord de la France adoptent la faux sous l'Empire. Elle est conseillée par le préfet de la Marne qui la juge peu employée. Celui du Mont Blanc s'élève contre l'emploi d'une petite faux mal commode, d'un rendement réduit : « On pourrait lui substituer la grande faucille, on pourrait même faucher les blés, mais la routine ne sait guère varier ses méthodes ». L'Ain abandonne la faucille pour la faux, quand la moisson se présente serrée et droite. Au cours du Premier Empire, l'on utilise un compromis entre la faucille et la faux qui nous est familière, en utilisant la faux montée à la flamande sur un court manche en bois de 50 à 60 cm. de long⁴. Ceci prouve, incidemment, qu'il n'y a pas seulement un problème de l'amélioration de la faux, mais encore une évolution parallèle de son montage sur un manche, dont la forme a évolué, posant ainsi aux charrons et menuisiers de village de nouveaux problèmes d'adaptation de l'outil à l'homme, comme il y avait eu sous la Convention un problème de l'adaptation de l'homme à l'outil⁵.

Les hésitations du temps sont très exactement traduites par un homme de progrès, le duc de La Rochefaucould-Liancourt. En 1814, il a derrière lui un long passé de manufacturier et de propriétaire terrien fort entendu à la gestion de ses domaines. Le témoignage de ses expériences illustre toute une époque : « Quelques cultivateurs font moissonner leurs blés au croissant à la place de la faucille. D'autres font moissonner par des hommes

1. *Mémoires de la Société d'Agriculture de la Seine*, t. 15 (1812), p. 244. *Tableau des améliorations introduites depuis environ cinquante ans dans l'économie rurale de l'arrondissement de Narbonne* (9 avr. 1809) : « Depuis la Révolution le défaut de bras a forcé quelques cultivateurs à moissonner à l'aide de la faux, armée d'une fourchette, et à abandonner la faucille. Je prêche d'exemple ; je trouve cette méthode prompte, elle n'exige pas de bras étrangers devenus plus rares depuis la division des propriétés rurales dans les montagnes et le défrichement des communaux ».

2. *Mémoires de la Société d'Agriculture...*, t. 17, p. 53, témoignage du baron Picot de Lapeyrouse, Montastruc (Haute-Garonne) : « Dans un cas pressant, laboureurs, jardiniers, régisseurs, tous prennent la faucille et portent du secours aux moissonneurs ».

3. *Ibid.*, t. 8 (1805). Rapport général sur le prix comparé des salaires d'ouvriers et d'objets à l'usage des fermiers des exploitations rurales de 1789 à 1804, et *Annales de l'Agriculture Française*, t. I (1809), p. 145, 149. Prix comparés des gages et salaires des domestiques journaliers et ouvriers de fermes à trois époques différentes et prix des instruments et ustensiles nécessaires à leur exploitation. Dans une ferme de 360 arpents du Loiret, les moissonneurs viennent d'Orléans. En 1790, la moisson coûte 600 livres, 958 livres en 1795 et 850 livres en 1796.

4. LABOULAYE, *Dictionnaire des arts et manufactures*, p. 1493.

5. Lors de la moisson de la Vendée en juillet 1784, sur 85 hommes réquisitionnés, 5 savaient se servir d'une faux.

de Flandre qui passent ici constamment au temps de la moisson et qui coupent le blé avec une espèce de petite faux à court manche qu'ils tiennent d'une main, en tenant de l'autre un bâton sur lequel se couche le blé abattu pour éviter l'égrenage, qui aurait lieu sans cette précaution. Cette méthode que l'on appelle sarper a été prise et quittée par quelques agriculteurs. Elle a l'avantage d'être toujours plus expéditive, de couper plus près de terre et plus également, mais elle égrène plus que la faucille ». Liancourt abandonne le sarpage pour revenir à la faucille¹.

A cette période de l'Empire où la faux arrive à la presque égalité d'emploi avec la faucille, correspond le progrès de l'extension des ateliers de faux, la grande activité des techniciens en leur faveur entre 1806 et 1817. L'épanouissement de l'industrie des faux en France entre 1817 et 1827 s'explique tout à la fois par l'essor de la grande industrie métallurgique et la prospérité agricole de la France sous la Restauration. Grâce à la paix retrouvée, en dix ans, l'agriculture s'était mise en mouvement et l'on pouvait craindre une surproduction, signalée par Charles Dupin dans son ouvrage d'économie politique, *Situation progressive des forces de la France depuis 1813*². Depuis lors, talonnée par la grande industrie qui lui dispute la main-d'œuvre, tout en lui offrant des outils de plus en plus abondants et satisfaisants, l'agriculture adopte définitivement la faux au temps des moissons. Pour ce faire, il avait fallu bien des guerres et beaucoup d'initiatives privées. Il en sera ainsi jusqu'à la fin du XIX^e siècle, jusqu'à ce que la primauté lui soit ravie par la moissonneuse américaine.

R. TRESSE

1. *Mémoires de la Société d'Agriculture...*, t. 17 (1814), p. 189.

2. *Situation progressive des forces de la France depuis 1813*, 3^e édit. (1827).